

PLAIDOYER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES :
“LES VISAGES DE LA RÉUSSITE” :
UNE EXPOSITION QUI CHANGE LES REGARDS SUR LA JEUNESSE

*Du 25 novembre au 20 décembre à Lyon
sur les grilles de la Préfecture et le long des quais du Rhône*



Lyon, le 19/11/2021 - Alors que la jeunesse en France est impactée de plein fouet par la crise, Article 1 continue de se mobiliser en faveur de l'égalité des chances. Ainsi, en partenariat avec la Préfecture du Rhône et La Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e), Article 1 présente **son exposition itinérante « Visage(s) »** qui **s'installera sur les grilles de la Préfecture de Lyon et le long des quais du Rhône, au niveau du Centre Nautique Tony Bertrand, en pleine fête des Lumières**. Pendant près d'un mois, l'exposition permettra aux Lyonnais et aux visiteurs de la cité des Gones de découvrir **la diversité et la richesse des parcours de jeunes atypiques**, qui ont su déjouer les déterminismes sociaux.

Une exposition qui met la jeunesse à l'honneur

En septembre 2020, Article 1 révélait l'exposition Visages à l'Hôtel de Ville de Paris, après une première étape à Toulouse en 2019.

Pour que l'histoire d'Article 1 continue à s'écrire partout et avec tous, l'exposition Visages posera ses valises à partir du 25 novembre en Auvergne Rhône Alpes sur les grilles de la Préfecture à Lyon et le long des berges du Rhône.

L'association s'est lancée le pari audacieux de **mettre en lumière la jeunesse française**, dans toute sa complexité et sa diversité. À travers les photos du photographe **Ferrante Ferranti**, dévoilées durant l'exposition, on découvre des histoires, des parcours inspirants de jeunes issus de milieux modestes **dont certains sont originaires de la région Auvergne Rhône Alpes**.

EXPO PHOTOS

VI - SA - GE (S)

LEURS RÉUSSITES NE FONT PAS
LES GROS TITRES,
MAIS ELLES N'EN SONT PAS
MOINS INSPIRANTES

DU 25 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE
SUR LES GRILLES DE LA PRÉFECTURE
DU RHÔNE ET DU CENTRE NAUTIQUE
TONY BERTRAND



« L'exposition illustre une société où les trajectoires professionnelles ne dépendent plus des origines, où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Le plus frappant, au-delà de leur réussite scolaire et professionnelle, c'est l'humanité de ces jeunes. Les valeurs qu'ils portent d'entraide et de solidarité. Pour eux, la réussite est collective. Donner, recevoir, transmettre, jalonnent la seule voie possible pour faire société et construire l'avenir ensemble. » explique Benjamin Blavier, co-fondateur et co-président d'Article 1.

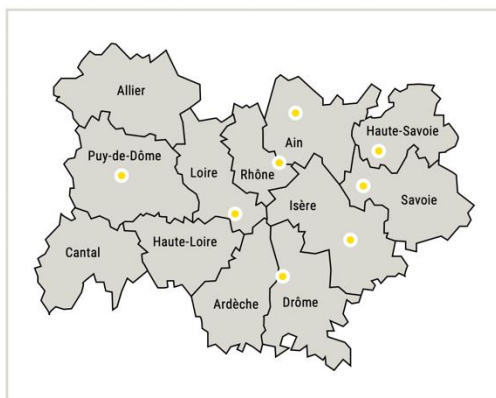
"L'égalité des chances est d'abord une ambition : celle que chacun puisse construire sa vie quel que soit le lieu où il habite et quels que soient ses moyens, par sa volonté, son mérite et son engagement. C'est pourquoi l'égalité des chances doit aussi être une réalité concrète, notamment pour la jeunesse : avoir les moyens de prétendre à un diplôme, une formation ou un emploi; pouvoir s'inscrire dans un club de sport; être en mesure d'accéder facilement à un service public; avoir la possibilité de profiter de la culture; être accompagné dans son projet d'entreprise. L'État a fait de l'égalité des chances une priorité de son action, comme dans le domaine de l'éducation, avec notamment les Cités éducatives, les classes dédoublées, la plateforme "Mon stage de 3e", les petits déjeuners gratuits pour les enfants de familles défavorisées et les Cordées de la réussite - mais on peut citer également le plan 1 jeune 1 solution, qui comporte de nombreuses mesures dont le développement du mentorat, dont Article 1 est un des acteurs. L'égalité des chances signifie lutter contre les discriminations de toutes natures, ouvrir le champ des possibles, donner confiance et tracer un chemin. C'est faire de la promesse républicaine une réalité" ajoute Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône.

« La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi a à cœur d'agir au quotidien pour mettre en lien les jeunes qui n'ont pas de réseaux avec la communauté des 1000 entreprises engagées pour l'insertion et l'emploi à ses côtés au travers de la charte des 1000 et du PAQTE. Faire le lien entre ces deux mondes, c'est avant tout rendre visibles auprès des entreprises, tous les talents de nos quartiers. C'est l'objectif de cette exposition et des 7 témoignages des jeunes qui prendront la parole à l'occasion du vernissage de cette exposition. » explique Vincent Beley, Directeur de la MMI'e.

Pour Héloïse Monnet, Directrice des Territoires chez Article 1 : « En Auvergne Rhône-Alpes, l'association Article 1 a accompagné plus de 10 000 jeunes vers leurs réussites académique et professionnelle depuis 2016. Cette exposition met en lumière notre travail et les parcours exceptionnels des jeunes qui forment notre communauté. Cette l'exposition est aussi l'occasion de célébrer nos 5 années d'implantation sur le territoire. Le soutien de la Préfecture du Rhône, de la MME et de la Mairie de Lyon à ce projet souligne l'intérêt grandissant que portent les institutions à la cause de l'égalité des chances et à l'impact de nos actions pour y contribuer. »

Lancée en 2018 à Lyon, l'antenne d'Article 1 en région Auvergne Rhône Alpes a accompagné :

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



• ORIENTATION

- **22 683 jeunes** de 16 à 18 ans accompagnés dans leur choix d'orientation dont 18 419 via la plateforme dont 4 264 via les ateliers INSPIRE
- **115 bénévoles** éclaireurs et animateurs
- **152 ateliers** réalisés dans la région

• RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- **210 jeunes** de 18 à 25 ans accompagnés individuellement
- **70 jeunes** de 18 à 25 ans qui suivent les ateliers collectifs
- **180 bénévoles** mentors, animateurs et fédérateurs

• SE DÉVELOPPER

- **552 jeunes** inscrits sur la plateforme JOBBREADY
- **60 ateliers** JOBBREADY organisés dans la région

• COMMUNAUTÉ

- **10 entreprises** partenaires
- **45 établissements scolaires** partenaires

A cette occasion, un vernissage aura lieu le jeudi 25 novembre 2021 à 18h30 à la Préfecture du Rhône (Lyon 3ème) en présence de Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône. Il réunira **les jeunes et leurs familles, les associations partenaires et le monde économique au travers de la présence des dirigeant.e.s des entreprises engagées sur le territoire Auvergne Rhône Alpes.**

À PROPOS D'ARTICLE 1

Article 1 œuvre pour une société dans laquelle l'orientation, la réussite et la trajectoire professionnelle ne dépendent plus des origines, pour une liberté réelle débarrassée des déterminismes sociaux ; pour une société où la réussite passe par le lien social et l'engagement citoyen. Grâce à des dispositifs innovants et à un système de mentorat solidaire, Article 1 a su mobiliser 17 000 bénévoles, 200 partenaires et accompagner chaque année 100 000 jeunes issus de milieux populaires dont 25000 jeunes rencontrés en ateliers ou accompagnés individuellement issus de milieux populaires dans leur orientation, leurs réussites académiques et professionnelles en 2020.

Contacts presse

Agence Shadow communication

Karima Doukkali – karimadoukkali@shadowcommunication.fr – 07 77 36 64 10
Aurélien Vinzent – aurelievinzent@shadowcommunication.fr – 06 58 66 80 49